Vol. II — Morinville, Alberta, 24 Novembre 1910 — No 38

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre Religion, notre langue, nos droits "

Notes de la Session

5000 tonnes de charbon par jour—B. Moore et la guerre civile—Bourassa de l'Alberta—Robe de coton et robe de soie—Un coup de poing—Grand parleur—Vote du caucus.

Le "Canadian Northern" a les faveurs de la Chambre et samedi dernier, le député du nord, M. J. K. Cornwall a présenté un bill, demandant, pour cette compagnie, une charte afin de construire une ligne qui traverserait les rivières Athabaska, Little Smoky, Simonette et Big Smoky. Le bill demande aussi la construction d'un embranchement, de Végreville à Calgary et continuant à un point quelconque, entre les townships 38 et 39, vers les fameuses mines de la rivière Brazeau qui pourront donner un rendement de 5.000 tonnes de charbon par jour. Ce bill a subi sa deuxième lecture.

Lundi, 21 novembre

Cet après-midi, M. Bramley Moore a proposé que la province, à l'avenir, conduise ses affaires sans que le gouvernement fédéral y mette le nez. "Les pêcheries, les forêts, les mines et les pouvoirs d'eau devraient être sous le contrôle de la province..,"

M. Moore, qui parla longuement, nous a retracé les horreurs des guerres d'indépendance des colonies espagnoles et américaines qui brisèrent leurs chaines, ne voulant pas toujours souffrir l'injustice. Il compara la situation de ces anciennes colonies avec celle de l'Alberta, vis-à-vis le Dominion. M. Moore n'a pas peur d'être appelé un "Alberta Bourassa", et prétend en finissant que sa province n'a aujourd'hui qu'une robe de coton alors qu'elle devrait avoir une robe de soie...

M. Cornwall, galamment, appuya M. Moore.

L'honorable C. R. Mitchell, ministre de l'éducation, a présenté sa nouvelle loi sur les enfants et l'école. Actuellement l'âge requis pour aller à la classe est de 7 à 12 ans; à l'avenir, il sera de 8 à 13 ans. De plus, un enfant devra aller à l'école toute l'année au lieu de six mois, tel qu'ordonné présentement et toute infraction à cette loi sera punie d'une amende de $10. M. Bennett est avec le ministre, le félicite de cette legislation et espère qu'elle sera votée unanimement.

Mardi 22 novembre

Aujourd'hui calme plat, si on ne tient pas compte du geste de M. Cornwall, qui brisa presque son pupitre d'un coup de poing énergique, voulant faire passer sans délai la résolution de monsieur Moore. L'honorable Sifton, dans un petit discours concis a déclaré à l'Assemblée que cette importante question serait étudiée et qu'il entrerait en pourparlers avec Ottawa à ce sujet.

Puis, le chef de l'opposition, conscient de son rôle, a parlé. Inutile de dire qu'il a critiqué la politique libérale et personne n'osera l'accuser d'être un ami du silence.

Mercredi, 23 novembre

J'ouvre ma lettre pour annoncer une grosse nouvelle à mes lecteurs. Il y a de la poudre dans l'air... Hier soir, à un caucus du gouvernement, l'honorable Sifton a proposé, de prendre les $7,500,000 de la vente des débenture de l' "Alberta & Great Waterways Railway" et de payer la dette de la province avec ce joli magot. On a été au vote. Le gouvernement a eu 8 de majorité : 20 pour, 12 contre. Je ne sais pas les noms de ceux qui ont voté contre le gouvernement. Ont-ils raison ? C'est ce que l'avenir dira.

INDEPENDANT

Riviere-Qui-Barre, Alta.

24 novembre

Hier avait lieu le mariage de M. Leonare Como, fils de M. Onesime Como, avec Melle Rosalie Poirier, fille de M. Joseph Poirier, marchand.

La bénédiction nuptiale a eu lieu à dix heures et demi. Melle Mary, Juneau touchait l'orgue; c'est dire que nous avons eu du beau chant et de la jolie musique.

Le diner de noces fut donné chez le père de la mariée. Le soir les invités se réunirent chez le père de l'époux. On s'amusa bien jusqu'aux petites heures du matin.

Tous les citoyens de Rivière-Qui-Barre étaient invités des noces Nous remercions MM. Poirier et Como pour leur amabilité et les heures agréables qu'ils surent procurer à leurs hôtes.

Il nous reste à offrir nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Notre mine de charbon sera en pleine activité dans deux semaines.

Rivière-Qui-Barre est pour le progrès.

o o o

M. Alphonse Caron notre actif beurrier a bien voulu me donner la quantité de beurre fabriqué depuis l'ouverture de notre beurrerie le 17 mai dernier jusqu'au 26 octobre. Le total de la fabrication se chiffre à 38,228 livres de beurre, ce qui a rapporté aux fermiers la jolie somme de $9.557.50.

Voilà qui encourage pour une autre année. Cette industrie rémunératrice est définitivement implantée dans notre paroisse et sera à l'avenir une source de richesse pour nos courageux colons.

o o o

Il nous fait plaisir d'annoncer la convalescence de M. Boucher, malade des fièvres typhoïdes à l'hôpital général d'Edmonton.

o o o

La bibliothèque de notre Cercle Saint Jean-Baptiste sera transportée prochainement dans la résidence de M. S. E. Gagnon, Avis à ceux qui désireraient se procurer des livres, monsieur Gagnon se fera un plaisir d'être à leur disposition.

CANADIEN.

Lessard, Alta

20 nouveaux Homesteads ont été pris dernièrement dans le district. MM. Lamoureux et Desrochers, de Beaumont, en ont pris chacun trois. Ces messieurs vont profiter des beaux chemins d'hiver pour transporter leurs machines sur leurs nouvelles terres. M. Desroches aura un moulin à battre et une moulange. Il pourra ainsi rendre de grands services aux nouveaux colons.

o o o

Monsieur Beaudry a pris une Section pour lui et ses enfants. Il doit arriver bientôt avec sa famille.

o o o

On nous annonce que la Malle venant du Lac la Biche, ira maintenant à St Paul au lieu d'aller à Saddle Lake. Ce sera un grand avantage pour les voyageurs venant de Vegreville en route pour Lessard et Lac la Biche.

o o o

Il y a encore de bons homesteads à prendre, mais il faut vous hâter, Canadiens-français. Les colons vont venir en foule, maintenant qu'il est à près certain que le Chemin de fer passera à environ 10 ou 12 milles de Lessard. Le terrain est excellent, M. Tommy Huppé a récolté un chou de Siam pesant 20 lbs.

o o o

MM. Minnie et Duquette ont creusé chacun un puits et ont trouvé de l'eau d'excellente qualité à une profondeur de 12 ou 15 pds.

o o o

Le chemin est beaucoup meilleur depuis que Mr. Minnie y a passé avec ses ouvriers.

o o o

Nous aurons la sainte Messe ici, dimanche le 27.

XXX.

Boudreau vs Renault

Nous traduisons du "Journal" d'Edmonton du 17 courant :

COUR SUPREME

"Une application était faite par M. Biggar, devant la cour suprême, ce matin, pour un ordre de vendre la propriété de la succession Reneault Mme Reneault, la défenderesse dans l'action et qui a été dernièrement entendue par la Cour, réclame que c'est son seul moyen de subsistance et son Honneur le juge Stuart a décidé qu'il était incapable de donner l'ordre".

C'est la troisieme cause entendue dans cette affaire de succession et M. Lucien Boudreau les a perdues toutes les trois,

MARCHE D'EDMONTON

Corrigé; le 23 novembre 1910

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7¼c.
Seconde qualité et plus pesants	6 à 7 cts
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	3¾ à 4 c.
Bon Bœuf gras de 1000 livres	3 à 3½c.
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	3 à 3¼c.
Qualité médium,	2¾ à 3c.
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	2¾ à 3c.
Veau, 200 à 250 lbs,	4 à 4½c.
Veau, 250 lbs et plus,	3 à 3½c.
Mouton,	4½ à 5c.
Agneau,	5½ à 6c.
Poulets vivants, la livre	10 cts
Dindes, la livre,	18 cts
Canards, "	10 cts
Oies, "	10 cts

PRODUITS DE LA FERME

Œufs, la douzaine,	30 cts
Beurre, la livre,	23 cts
Avoine, le minot,	30 à 33c.
Mil, la tonne,	$20. à 23.
Foin de hauteur,	$16. à 18.
Foin de " slough,"	$10. à 14.

LE BAZAR

Le succès de notre bazar est assuré. Les Dames du comité d'organisation sont des plus satisfaites.

Mme J. B. Croizetière a été à Edmonton dans l'intérêt de cette fête paroissiale et grâce au dévouement de Mme J. H. Gariépy, a rapporté un joli montant comme nos lecteurs le verront dans la liste des donateurs que nous publions plus bas.

Mme J. H. Gariépy s'est inscrite en tête de la liste en donnant une magnifique montre d'or pour homme.

Les autres Dames du comité ont aussi reçu partout le plus cordial accueil, Mme Paul Auvé à St-Albert, et Mesdames O. Riopel et Isike travaillent activement dans la paroisse. Nous les félécitons de leurs succès.

Nous commençons cette semaine, à la demande de M. le Curé, la liste des généreux souscripteurs.

Dame J. H. Gariépy, Edmonton, montre d'or	$50.00
Son Honneur le Juge Beck, 3 articles de fantaisie	25.00
M. Omer St-Germain, Morinville	25.00
M. Fleuri Perron, St-Albert, set de vaisselle	15.00
M. R. Morin, Morinville, une montre	15.00
Dame Alphonse Brissette, Morinville, set à thé d'argent	15.00
M. H. Boissounault, Morinville, table de salle à dîner	11.00
Gaudette & Gervais, Morinville	10.00
M. J. P. Lafranchise	10.00
Dame Léon Deschênes, Morinville, un coussin	10.00
Delle Antoinette Lambert, Edmonton, un tableau à la peinture	10.00
Dame Jos Deschênes, Edmonton, 2 coussins	10.00

Nous continuerons cette liste la semaine prochaine.

o o o

La vente de paniers qui a eu lieu dimanche, le 13 courant est aussi une contribution directe pour le bazar et nous prenons la liberté de publier les noms des messieurs qui ont payé plus de $5.00 pour leur panier.

T. Maisonneuve, panier de Melle Hectorine L'Abbé. $29.00

Chs. Lemire, maire; panier de Melle Isola Reneault, $17.00

J. A. Nantel, rédacteur du "Progrès ; panier de Melle Alice Laurence: $16.00

Omer. St-Germain; panier de son épouse ; $8.75

J. Kennedy; panier de Melle Priscille Reneault : $8.00

O. Brissette ; panier de Mme Alp. Brissette : $8.00

J. Dagenais ; panier de Melle Dagenais $6.50

Alex. Tellier ; panier de Melle A. Sylvestre : $6.00

Révérend J. A. Ethier ; panier de Madame Bonin : $5.75

A. Brissette; panier de Mme H. Boissonnault : $5.50

R. Morin; panier de Melle Bourdeau: $5.50

E. Gibault; panier de Melle M. Poirier: $5.25

H. Boissonnault; panier de Melle G. Gibault: $5.00

F. Perron; panier de Melle Hartman: $5,00

A. Lambert; panier de Mme Chs. Chevalier: $5,00

Faits Divers

On dépense $20.000 par année à Londres pour acheter le lait qui sert à nourrir les chats qui tuent les rats, qui autrement détruiraient les marchandises gardées dans le port de Londres.

On ne parle pas des chiens--- d'ailleurs ils doivent payer taxes.

o o o

M. Aristide Briand, premier-ministre ftançais a reçu lundi un magistral coup de poing en pleine figure, lors de l'érection du monument élevé à la mémoire de Jules Ferry.

L'assaillant qui est royaliste aurait certainement été tué sans l'intervention de M. Briand lui-même.

Tout n'est pas rose dans la vie.

o o o

Le magistrat Jelf d'Hamilton, Ont., a entendu mardi la cause de George Dunn, accusé d'avoir toussé dans l'église Baptiste de cet endroit. Vive la tolérance.

o o o

Sir Wilfrid Laurier célébrait le 69ième anniversaire de sa naissance, lundi le 20 novembre dernier.

Longue vie au grand Canadien !

o o o

L'industrie laitière a rapporté, cette année, la somme de $98,000.000.00 aux cultivateurs Canadiene. Espérons que l'an prochain le montant sera de $100,000.000.

L'industrie laitière nous enrichira !

o o o

Le docteur W. Richardon a découvert, dans l'antopsie du corps d'un homme mort au pénitencier de Kingston, que le coeur du défunt était du côté droit et que les organes du forçat différaient sous plusieurs rapports avec ceux d'un homme ordinaire,

Un enfant se suicide

Philadelphie, Pa., 22---Attristée par la disparition de sa mère, qui était morte, alors qu'elle n'avait que six ans, Harriett Owens, maintenant âgée de 10 ans, a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver dans la tête. On l'a trouvée baignante dans son sang, le revolver de son père à son côté.

Près d'elle, on a ramassé un chiffon de papier, avec ces mots : "Au revoir, Papa, je vais rejoindre ma mère et j'espère que le Bon Dieu me pardonnera."

Incendie

Le feu a détruit de fond en comble, l'écurie de M. Walker résidant à proximité du village.

Ce malheur est arrivé à trois heures ce matin.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA, - - - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

tes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 24 NOVEMBRE 1910

Une dure Epreuve

Les dépêches nous apprennent que tout le matériel ainsi que les édifices du journal le "Patriote de l'Ouest" ont été détruits par le feu, vendredi dernier.

C'est un rude coup porté au vaillant confrère de la Saskatchewan, qui, malgré sa jeunesse, laissait entrevoir les plus beaux espoirs dans la lutte pour la défense des droits chers à nos compatriotes.

Ce journal était en communauté d'idées avec le "Progrès" et son appréciation d'un de nos articles en fait preuve, voici :

"Le Progrès" de Morinville du 20 octobre nous apporte un article de la Rédaction auquel nous nous empressons d'applaudir et que nous reproduisons pour l'intelligence de nos lecteurs. Il y a avertissement du danger que nous courrons et promesse d'appui au moment du combat.

"Haut les coeurs". Vous trouverez "Le Patriote" à vos côtés, confrère, et en tout temps, si vous continuez à tirer de votre coeur français et catholique le courage et le dévouement des nobles causes. Le "Patriote" est heureux de vous voir prendre une place d'honneur parmi les journaux indépendants. Comme vous dites si bien ; "C'est l'heure où tout journal français fier de son indépendance et débarrassé des clans politiques est appelé à faire une oeuvre sublime dans l'Ouest". Bravo confrère. "Gesta Dei per Francos !" "Il ne sera pas dit que le "Progrès" faillira à la tâche." Très bien.

Sachez, vaillant "Progrès" que le "Patriote" encore au sein de sa mère, a entendu le cri de guerre des loges orangistes de la Colombie, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. "Ecoles sans religion, sans Dieu, une seule langue dans le pays," et à ce cri, il se sentait déjà assez fort, et s'est lancé dans la mêlée.

"Notre foi, notre langue s'est écrié le "Patriote," et aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années. Nous avons pour nous les droits constitutionnels et le droit naturel ayant en plus la fierté du cœur non pour attaquer mais nous défendre."

Votre cri sera entendu confrère, et quoique présentement la fumée de votre malheur ne soit pas encore dissipée, vous vous relèverez plus fort que jamais et claironnerez encore, dans un avenir prochain les nobles accents de la presse indépendante dans l'Ouest !

Nous nous unissons à nos compatriotes de la Saskatchewan dans le malheur qui les frappe. C'est dans l'épreuve que les grandes causes se fortifient et si le fanatisme a vu avec joie la flamme détruire cette oeuvre nationale, il verra en plus, et bientôt, une autre lumière, qui, comme la colonne de feu conduisant les Hébreux vers la terre promise, guidera notre race au chemin de ses destinées.

Crions encore : Haut les coeurs et courage dans l'adversité !

A mes Concitoyens de Langue anglaise

Messieurs,

J'ai été informé que mes concitoyens de langue anglaise blâmaient M. Omer St-Germain d'avoir autorisé la publication de l'article paru dans le "Progrès" de la semaine dernière, intitulé : "M. Boudreau, pourquoi ?" et signé Romuald Morin.

Comme rédacteur du journal, je tiens à déclarer que la lettre de M. Morin a été publiée sans l'autorisation et même sans la connaissance de M. St-Germain qui était à Edmonton quand la dite lettre est parvenue au bureau de rédaction et quand elle a été imprimée ; M. St-Germain est parti pour Edmonton, le mercredi, à 9 hrs a.m. et n'est revenu qu'à 1 hre p.m., le vendredi, alors que les journaux étaient tous mallés.

Pour ma part, j'ai cru bien faire en acceptant de publier semblable lettre, assuré de la liberté de la presse dans notre pays et me basant aussi sur le "fair play" britannique qui autorise tout citoyen à écrire ce que bon lui semble quand l'honneur d'un homme n'est pas en jeu.

Je suis donc le seul responsable de la publication de l'article en question et j'espère que M. E. H. Ward et ses compatriotes ne seront pas blessés de ce petit incident. "Le Progrès" a félicité M. E. H. Ward de sa nomination comme juge de paix. Il est un de nos hommes d'affaires ayant le mieux réussi parmi nous et sait que l'union seule pourra faire progresser Morinville. "Le Canada aux Canadiens avec justice égale et droits égaux pour tous," est pour lui comme pour nous la devise à suivre.

Je tenais à donner ces explications pour satisfaire le public et rendre justice à M. St-Germain.

J. A. NANTEL,
Rédacteur.

Pas mechant !..

Nos grands confrères anglais aiment quelquefois à rire et aujourd'hui nous rions avec eux...

Le "Manitoba Free Press" publiait récemment une caricature, représentant un Canadien-français et sa famille, composée de 10 enfants, s'acheminant vers l'Ouest. Au bas de l'image, une note : "Nous avons place pour eux".

Voici les faits. M. Edouard Jolicoeur, de Batiscan, Qué., s'en vient rejoindre son frère, établi à Wynyard, Saskatchewan. La chose paraît bien ordinaire, mais la surprise du confrère est éveillée par le fait que M. Jolicoeur qui n'a pas 26 ans est l'heureux papa de 10 enfants dont les plus âgés ont sept ans..

Cinq paires de jumeaux... en parfaite santé. Voilà tout !...

On ne dira pas que ce compatriote manque de loyauté et ne remplit pas ses devoirs de Canadien...

Incident d'audience

Actionnée par sa couturière en paiement d'une robe, une Anglaise répondit à une Cour d'Angletetre que cette robe lui sevait mal. Elle offrit donc de l'endosser séance tenante afin de prouver qu'elle avait raison.

--Je suis sûre d'obtenir gain de cause, affirmait-elle.

Mais le président Snagge ne crut pas devoir l'autoriser à changer de costume devant la face auguste de Themis. Il pria les dames présentes de vouloir bien passer avec la défenderesse dans une pièce voisine et d'examiner un point du procès où, d'ailleurs, leur compétence dépassait, à son avis, et de beaucoup, celle des magistrats.

Alors, l'assistance féminine se rendit en chambre du conseil. Elle en revint avec ces conclusions : que la robe était évidemment trop longue, mais qu'il serait possible d'y rémédier.

Conséquemment, l'honorable M. Snagge décida de ne prononcer sa sentence que lorsque la couturière aura fait le nécessaire dans ce sens.

L'alcool poison

"La médecine moderne, écrit le docteur Dick, connait parfaitement aujourd'hui les ravages causés sur l'organisme humain par l'alcool. L'ivresse n'est pas autre chose qu'un empoisonnement passager, temporaire, si l'on veut, mais un véritable empoissonnement du sang. Cet état pathologique, qui porte, en médecine, le nom "d'intoxication alcoolique," se dissipe bientôt, si la cause efficiente de cette perturbation cesse d'agir ; et l'organisme, un moment désorienté, ne retarde pas à se refaire un équilibre, après quelques jours de troubles nerveux et digestifs. Mais les choses ne suivont malheureusement pas, en général, ce cours régulier. Le "cœur veut avoir raison de son mal de cheveux," pour nous servir de l'ergot des chevaliers du flacon, et au lieu d'attendre avec une sage patience que ses cordes nerveuses diminuent graduellement l'ampleur de leurs vibrations comme le veut la science physique, il préfère remonter l'ardeur de son liquide vital au niveau de ses excitations naturelles. De là, ce jeu de bascule, qui serait amusant, s'il n'était meurtrier, accompli par les ivrognes qui boivent pour se remettre, comme ils disent, et ne se remettre que pour boire."

CHRONIQUE

UNE FEMME GAIE

Elle est grasse, elle est rose, elle est potelée. Ses dents sont de l'émail le plus pur, et comme elle rit tout le temps, nul ne l'ignore. Elle a toujours des histoires extraordires à vous raconter et elle rit : "Ah ! ma chère, que c'est drôle !" Quelque fois, ce n'est pas drôle du tout, mais le rire communicatif de la grassouillette petite personne vous gagne et à votre tour vous trouvez cela très amusant.

Très communicative, elle vous raconte sa vie à tout propos : "Vous savez, je suis née sous une heureuse étoile, moi. Au couvent, j'ai toujours eu la médaille des bonnes manières. J'ai été fiancée deux fois et j'ai épousé le meilleur garçon du monde. Je suis très heureuse." Le meilleur garçon du monde ne se plaint pas. Parfois son étourdissante moitié lui tombe bien un peu sur les nerfs, et il rêverait d'une longue et mélancolique compagne, mais elle est si bonne, cette chère Eliza. Toujours aux petits soins, toujours gaie, toujours satisfaite.

Ils sont beaux à voir. Lui, très brun, solennel, nébuleux. Elle, une petite caille, qui aurait des plumes blondes et des dents blanches. (Ceci seulement pour la comparaison, car je ne sache pas que les cailles, pas plus que les poules, n'aient de dents.) Elle sautille à ses côtés. Elle rit, elle babille, elle trouve qu'il fait beau, elle aime tout le monde et envole des sourires jusqu'aux moineaux qui picorent dans la rue. Si un mendiant lui demande l'aumône, elle lui donne tous les sous qu'elle a dans sa bourse.

Dans leur intérieur, si elle trouve que son Adalbert a l'air triste, elle lui saute au cou, l'embrasse à tort et à travers : "Qu'est-ce qu'il a mon gros chou ?" Lui, doucement essaie de se dégager et prend un journal. Elle ne lui en veut pas et elle va s'installer au piano où elle chante "Souvenirs du Jeune Age, etc."

Si des amis viennent les voir, elle est enchantée : "Comme c'est gentil à vous d'être venus nous égayer." Adalbert va être si content de pouvoir faire sa partie de "bridge". Ils installent la table à jouer. Elle bavarde tout le temps, fait tomber les cartes, se trompe de jeu, si bien que son mari propose aux hommes de monter dans le fumoir où ils seront plus à l'aise pour savourer une marque épatante de "scotch" et fumer un excellent cigare tout en faisant des points.

La bonne trouve bien que Madame est un peu familière, mais elle lui pardonne parce qu'elle n'est pas bégueule et elle raconte à son bon ami qui vient la rencontrer à l'épicerie du coin, après souper, qu'elle a surpris Madame sur les genoux de Monsieur, en train de lui faire des mamours, et que Madame ne se gêne pas pour embrasser Monsieur devant elle. "C'est pas une poseuse, au moins"

Au bureau, Adalbert recoit peut-être dix téléphones par jour, lui recommendant de faire attention, de ne pas se mouiller les pieds en sortant, de ne pas rester dans un courant d'air, de ne pas fumer plus de trois cigares dans la journée. Ennuyé, il fait répondre qu'il est sorti. Eliza trouve étrange que son mari soit si souvent absent de son bureau, mais il lui explique qu'il faut bien qu'il surveille ses opérations de Bourse. Elle trouve qu'il a raison car elle a l'ambition de devenir très riche et du matin au soir, rire toute sa vie durant, car, comme elle le dit si bien : "Je suis une femme gaie, moi.

ANDRÉE CLAUDEL.

AVIS

M. Patrice Létourneau de Legal donne avis qu'il a en sa possession une jument gris-fer, âgée de 4 ans, crin et 4 pattes noirs, nez blanchâtre. Il l'a trouvée avec un licol auquel était attaché un bout de corde. Le propriétaire pourra la réclamer de M. Létourneau en payant les frais de cette annonce.

LA HOUPPELANDE DE M. LE CURE

CONTE DU "PROGRES"

Au temps du Concordat, M. l'abbé Chefblanc, curé de Saint-Ernoul, était un prêtre majestueux et fort bien nommé, puisque des cheveux de neige encadraient son visage plein, frais et posé. M. Chefblanc avait une âme d'apôtre, un cœur exce lent, l'esprit vaste et orné ; sa parole était aussi littéraire que dogmatique. Charitable et ponctuel, de vie sobre et quelquefois mortifiée ; quand il recevait, toujours on retrouvait chez lui la distinction, l'abondance et la cordialité.

Au temps du Concordat, M. le curé de Saint-Ernoul portait une soutane de drap fin sur laquelle jouait la moire à petites ondes d'une large ceinture. En hiver, il s'affublait d'une magnifique houppelande dont les agrafes étaient de viell argent.

Son presbytère était enveloppé par de hauts arbustes ; le verger groupait en bas ses quatre-vingt pommiers aux têtes rondes ; non loin d'un potager au fond duquel s'élevait un pavillon où M. Chefblanc disait parfois son bréviaire, à moins que, désireux du grand air, il ne gravit le monticule qui dominait son parterre.

Tout chez M. le curé de Saint-Ernoul était soigné ; mais cela ne diminuait en lui ni l'esprit de pauvreté, ni l'esprit de charité, ni même le sens de l'économie, car tout ce qui est solide et fin et bien entretenu dure longtemps.

Si M. Chefblanc s'offrait, de loin en loin, le luxe d'un beau livre, d'un chapeau peluche ou d'un quartaut de vin supérieur, il n'en gardait pas moins une bonne partie de son casuel, et tous ses revenus particuliers pour les pauvres.

Et cela maintenait dans sa vie le plus noble équilibre. Avec la charité, le zèle, l'éloquence et la théologie, M. le curé de Saint-Ernoul allait certainement du côté du ciel, d'un pas évangélique et seigneurial. Sa paroisse, déférente et flattée, le suivait, mais d'un peu loin, quoique M. Chefblanc multipliât ses appels.

--Pourquoi ne m'entourent-ils pas, puisque je les aime ? Je voudrais avoir tout mon troupeau sous la main. Il y en a là-dedans que je ne connais pas, des employés de la laiterie, des ouvriers de chemin de fer, des propriétaires récents, des fermiers nouveaux. Ils me sont très chers. Peut-être devrais-je leur faire à tous des visites ? Mais j'ai soixante-huit ans et ma paroisse a plus de trois mille hectares ! Comment faire ? Si j'achetais un petit âne ? ou quelque vieille automobile ? Mais cela n'est guère pratique dans les chemins de traverse. Nous verserions, mon vicaire et moi.

Le curé de Saint-Ernoul en était là de ses réflexions quand le Concordat fut dénoncé. L'événement d'abord inquiéta beaucoup M. Chefblanc, mais quand Monseigneur lui fit savoir qu'il ne fallait que 0 fr. 50 par habitant, il se rasséréna. "Mes quêteurs n'auront pas de mal à trouver la somme", pensa-t-il, En effet, ils la trouvèrent, mais péniblement. On leur fit, dans la paroisse, pas mal de réflexions et quelques grimaces.

M. Chefblanc en souffrit singulièrement, et quand le taux de l'impôt sacré fut élevé à 1 franc 50 par tête d'habitant, il s'effraya de nouveau. Saint-Ernoul devait fournir 1,644 francs. C'était une somme.

Le curé s'en fut trouver l'un des quêteurs :

--Parlez-moi franchement : pourquoi mes paroissiens ne veulent-ils pas donner ?

--Vous voulez le savoir, monsieur le curé ? Vous y tenez ?

--J'y tiens.

--Eh bien, voilà : tous ou presque tous nous font observer que vous avez de belles soutanes, de beaux chapeaux, un beau casue, un beau presbytère, un beau jardin, un beau verger, et que, par conséquent, vous êtes plus riche qu'eux. Nous avons eu beau leur répondre qu'en dehors de certaines élégances dont ils ne sont aucunement les juges, vous étiez le prêtre le plus charitable du monde ; nous avons eu beau leur répéter qu'il ne s'agissait point uniquement de la paroisse de Saint-Ernoul, mais de la collective diocésaine, ils n'ont voulu rien entendre. Le père Bouloche, du Bois-Satan, est même allé jusqu'à dire : " Si monsieur le curé n'a pas d'argent, qu'il vende sa belle houppelande !"

--Merci, fit le curé ; je sais maintenant ce que j'ai à faire.

Le lendemain, vêtu d'une soutane rapiécée et si vieille qu'elle en était verte, M. Chefblanc s'en fut quêter lui même.

--Voici le mendiant du Christ, disait-il en entrant dans chaque maison ; si vous avez des explications à me demander ou des reproches à me faire, parlez.

Ce fut prodigieux.

Le soir, en comptant sa recette, M. le curé constata qu'il avait rapporté cent écus d'un quartier où son quêteur le plus actif n'avait trouvé que 42 francs. M. Chefblanc ne put s'empêcher de sourire, et sans une invocation à Notre-Dame de la Garde, une petite fumée de vanité lui fut montée au cerveau. Pourtant il se demanda : "D'ou vient cette générosité de mes paroissiens ? D'ou vient leur émotion ? De ma soutane rapiécée ou de mes cheveux blancs ? Du fait d'entrer chez eux en leur tendant la main ? Cela ne viendrait-il pas plutôt de ce qu'ils sentent que je les aime tous également, sans distinction de rang ni de fortune ?"

Le lendemain, malgré l'opposition raisonnable de la servante et du jardinier, M. le curé voulut repartir tout de suite après sa messe.

Il fut partout bien accueilli et, dans la matinée, vingt-cinq personnes lui offrirent à déjeuner.

Il accepta chez un pauvre.

M. Chefblanc rentra dans la nuit, couvert de boue, mais léger comme une plume, malgré ses 68 ans. Il avait dit son bréviaire et toutes ses oraisons le long des routes ; mais avant de se coucher, le quêteur voulut encore compter sa recette, afin de voir si son calepin de cuir et sa bourse de toile étaient d'accord.

Ce fut exact : 822 francs.

---Je suis à moitié, s'écria-t-il en tombant à genoux. O mon Dieu ! que vous êtes bon ! J'ai envie de pleurer.

Il pleura, mais le dimanche seulement, lorsque, du haut de la chaire, il remercia ses généreux paroissiens.

---Vous êtes admirables ! s'écria-t-il. Pour m'éviter des fatigues, quelques-uns d'entre vous sont venus me trouver ; j'irai les voir quand même ; je veux vous connaître tous, car je vous aime !

Et il ajouta :

---J'ai plus de 1600 francs !

Il s'emportait. Il était bien heureux. Il ne lui restait qu'un village à visiter, mais quel village ! Celui du père Bouloche, celui du Bois-Satan, au nom infernal.

---Si je n'y allais pas, ce serait de la lâcheté, murmura-t-il... Ce père Bouloche est un homme redoutable et d'une telle originalité... Allons du courage !

Et le jour même, après un frugal déjeuner, il partit sur le coup d'une heure.

En sortant du bourg, il vit un gros nuage qui s'amoncelait tout là-bas, sur le Bois-Satan. La grêle se mit à tomber et la grêlée fut suivie d'un coup de tonnerre.

La servante de M. Chefblanc sortit en coup de vent du presbytère, elle courut après son maître et l'obligea, sous peine de péché, à mettre la houppelande qu'elle apportait et qu'elle agrafa elle-même d'une main tremblante et en disant :

---Monsieur le curé ne devrait pas sortir, ça n'est pas raisonnable.

Il fit la sourde oreille et continua sa route. Tout en marchant, il se disait :

---Je n'entrerai point avec ce vêtement chez le père Bouloche qui me chasserait peut-être. Puisqu'il n'aime pas ma houppelande, je la cacherai, je la suspendrai à quelque pommier avant de pénétrer chez les Bouloche. Tiens, la grêle redouble...

Il s'engagea dans un sentier qui zigzaguait en amont d'un herbage. Dans le haut : le Bois-Satan. Le curé gagna la crête, et reconnut

(Suite à la page 4)



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LA HOUPPELANDE DE M. LE CURE

(Suite de la page 3)

vite la maison des Bouloche, un vieux logis dont la grosse cheminée fumait. M. Chefblanc se mit à longer une haie d'épines dans l'espoir d'y trouver un passage. Il ne trouva qu'une petite brèche qu'il agrandit en relevant des branches qui pendaient. Il s'agenouilla sur la terre humide, posa ses mains sur l'herbe, engagea sa tête par le trou. Quand les épaules furent passées, crac! la houppelande se déchira du côté droit en s'accrochant à des ronces que M. le curé n'avait pas vues. Comme il gémissait, une voix, à quelques pas de là, retentit :

---Eh ben, m'sieu l'curé, vous v'là pris.

C'était la voix du père Bouloche. Le bonhomme était venu pour constater les ravages de la grêle dans ses arbres.

---Ne bougez pas ! s'écria-t-il, en saisissant son couteau, un couteau de charretier, avec lequel, violemment, le père Bouloche coupa les épines et les ronces qni obstruaient le passage.

---Maintenant, m'sieu l'curé, donnez-moi vot'main : une, deusse, ça y est, vous v'là debout !

---Ah ! que vous êtes bon, fit M. Chefblanc.

---A c't'heure, i's'agit d'entrer, gronda Bouloche, en montrant sa maison.

Quand ils furent dans la cuisine, le paysan tourna deux fois autour du curé :

---Comment qu' ça se défait ?

---Une houppelande ?

---Oui.

---Comme ça.

---Passez-moi-là, dit Bouloche ; faut que j'la voie.

Et curieusement, il en examina l'intérieur. Il se mit à compter :

---Une, deuese, trois, quat, cinq, six, sept, huit poches... On m'l'avait dit !... Je n' le croyais pas. Huit poches ! C'est là-dedans que vous mettez le pain et la viande que vous portez aux pauvres, depuis si longtemps. Je n'voulais pas l'croire, mais à c't'heure... Tenez, ça sent cor la viande... V'là l'petit compartiment du café, v'là une poche de cuir, c'est pour le vin : elle est toute ronde... Asseyez-vous, m'sieu l'curé, v'là ma femme qui vient, j'allons en boire du vin et du bon. Vous faites là un rude métier, faut qu'on vous soutienne.

Le père Bouloche s'en fut dans la cour au-devant de sa bonne femme :

---As-tu des biscuits ?

---Pargué, non. Pour qué faire ?

---M'sieu le curé est chez nous !

La bonne femme déboula, car, en vertu d'une inflexion des vertèbres, elle avait quasiment le nez sur ses sabots.

Elle entra dans la cuisine, où elle fit des contorsions.

---Ah ! m'sieu l'curé, j'vas ben vous en trouver, des biscuits.

---Mais, chère madame, je n'ai besoin de rien.

---Si, si, si, Bouloche me les mangerait tous, si je l'laissais faire. Y a pas d'jour qui n' me dise : j'me sens fade, donne-moi un biscuit. Aussi, je les cache. Tenez, m'sieu l'curé, v'là des biscuits à la cuiller, y a du sucre dessus, en v'là à la Chambord...

Bouloche rentra, une bouteille à la main.

---Mais je ne veux ni boire ni manger ! s'écria M. Cheiblanc.

Et il ajouta :

---Je sors de table.

---Ni boire ni manger ? on va voir ça, répondit le paysan.

Il déboucha la bouteille et remplit les verres.

---Goûtez donc, m'sieu l'curé, goûtez donc !

M. Chefblanc se hasarda. Il le fallait bien. Tout à coup, le gourmet se réveilla en lui. M. Chefblanc maintint le verre sous son nez et et fit claquer sa langue.

---Voilà du fameux vin blanc, dit-il.

---Oh ! oh ! m'sieu l'curé...

---Je vous assure.

---Vous dites ça pour nous flatter.

---Pas du tout. Quel bon vin !

Et M. le curé vida son verre.

---Voyons, fit le père Bouloche, dans l'esprit duquel montait une énorme sympathie, voyons, ça va-t-y ben, vot' quête ?

---On ne peut mieux, cher monsieur Bouloche.

---Ça m'fait plaisir... Combien qui vous manque ?

---Oh ! une vingtaine de francs...

---Pas plus ?

---Pas plus.

Le père Bouloche se gratta l'oreille.

---Voyons, reprit-il, combien j'vous dois ? Voyons : la première année, c'était dix sous par tête ; la seconde, vingt sous à c't'heure, c'est trente sous ; ça montera p'tête ben quarante sous ?

---Non, c'est fini.

---Alors, voyons, j'sommes trois l'petit gas, ma femme et moi ; voyons : la première année, trente sous pour nous trois ; la seconde, un écu ; ça fait pour les deux premières années... Comben qu'ça fait ? Avez-vous un crayon, m'sieu l'curé ?

---Comment s'écria la mère Bouloche, tu n'sais don pus compter d'mémouerre ?

---Compter d'mémoire, répliqua l'bouhomme, t'en parles à ton aise. Voyons, m'sieu l'curé, n'perdons pas l'fil de not' affaire ! j'avons cor deux années à trente sous, ça doit faire 5 francs 50 et pis 4 francs 50. Ça nous donne 9 francs. Oui, mais pour les premières années.

---Tu vas cor t'embrouiller, fit la mère Bouloche.

--On s'moque de moi, dame ! J'voudrais ben t'y voir, continua Bouloche en fixant sa femme qui se mit à rire.

Bouloche, lui, se mit à riocher.

Et M. le curé, profitant de l'occasion, se mit à rire comme jamais de sa vie il n'avait ri.

--Tenez, reprit Bouloche, j'ne'n sortirons pas de c'compte-là. J'vas trouver un moyen ; il vous manque vingt francs ? Les v'là... Si ma femme n'est pas contente, et ben, on va l'dire. Eh ! eh ! tu n'rigoles pus, bonne femme, tu n'rigoles pus ?

--Non, siffla la bonne femme car j'ai honte qu'on ait dû si longtemps d'l'argent au culte, à la r'ligion. au bon Guieu, quoi !

--Ah ! ça, mais dis donc, à qui la faute ?

Heureusement, la porte s'ouvrit et le fils Bouloche, tout en boitant, vint saluer M. le curé.

--Comment vas-tu, Désiré ? demanda M. Chefblanc.

--Merci, m'sieu l'curé, ça va mieux; je m'suis coupé la cheville du pied droit avec ma serpe. Vous pouvez voir.

M. le curé, paternellement, se pencha.

--La plaie est belle, déclara-t-il ; tu viendras demain au presbytère, je répandrai du baume sur ton pied et tu déjeuneras avec moi, si le papa et la maman y consentent.

--Vous êtes ben honnête, répondit le père Bouloche, assez flatté.

--C'est trop d'honneur, insinua la bonne femme, en s'inclinant jusqu'à terre..

--Il faut que je parte, mes amis, fit tout à coup M. Chefblanc.

Ils le couvrirent tous les trois de sa houppelande que le fils Bouloche agrafa, comme un enfant de choeur.

On reconduisit M. le curé jusqu'à la route. On se donna là plus de vingt poignées de mains. On ne pouvait pas se quitter. Toute la famille suivit des yeux M. Chefblanc le long de la côte. Il emplissait la route, car le vent soulevait sa houppelande.

--C'est un bon homme, conclut le père Bouloche qui s'en alla d'un pas pesant, la tête penchée, les mains derrière le dos.

M. le curé de Saint-Ernoul s'en allait aussi, mais la tête relevée et bénissant la rupture du Concordat qui lui avait enfin procuré l'occasion de voir tous ses paroissiens, de gagner des coeurs, de conquérir des âmes, comme celles des Bouloche, qu'il avait crues fort éloignées de lui, pour ne pas dire nettement hostiles. Sa paroisse, il l'avait enfin sous sa main. Il le sentait

Le prêtre touchait maintenant le haut de la côte. Le fils Bouloche et sa mère étaient restés plantés sur la route ; ils le regardaient s'en aller, voulant le voir disparaître.

Il venait de disparaître à moitié, quand un tonrbillon s'éleva, quelque chose comme une tornade. Brusquement, la houppelande de M. le curé fut soulevée, retournée, dégrafée, emportée dans les airs. Elle s'y déployait maintenant comme un large drapeau noir, et le vent, qui se jouait d'elle, l'emportait du côté des nuages.

--Qué qu' c'est qu'ça ? demanda Désiré Bouloche.

--Ma foi, répondit la bonne femme, j'crai ben qu' c'est m'sieu l'curé qui monte au ciel.

PAUL HAREL

VERS LE PASSE

Sur l'étang endormi palpitent les roseaux ;
Et l'on entend passer en subites bouffées,
Comme le vol craintif d'invisibles oiseaux,
Le léger tremblement de brises étouffées ;

La lune fait tomber sa divine pâleur
Sur le déroulement infini des prairies
D'où le vent, par instant, apporte la senteur
Des buissons verdoyants et des herbes fleuries ;

Mais voici que, tout bas, chuchote la chanson
Que chantent, dans la nnit, les plaintives fontaines.
Dans le cœur secoué d'un intime frisson
S'éveille le regret des tendresses lointaines.

Et, du fond du passé, monte le souvenir
Triste et délicieux de pareilles soirées,
Et de bien loin on sent aux lèvres revenir
Les paroles d'amour en l'ombre murmurées.

HENRI DE REGNIER

EN AVANT "LE PROGRES"



Les encouragements nombreux qui nous viennent de partout font que dorénavant notre journal paraîtra à six pages.

Nos lecteurs seront heureux de cette innovation. Ils n'ont pas eu à se plaindre de ce que nous les avons ennuyés dans le passé pour leur abonnement, mais la bagatelle de $1.00 qu'ils ne manqueront pas de nous envoyer bientôt, prouvera qu'ils comprennent leurs devoirs de vrais patriotes.

Encouragez l'œuvre du "Progrès." Il sera peut-être dans l'Alberta le seul journal français fier de se trouver avec le peuple aux heures de luttes, qui approchent chaque jour.

Payez votre abonnement, chaque obole sera une énergie nouvelle dans la campagne pour les principes chers à tous.



N. B.---Amis lecteurs, nous vous enverrons, d'ici a quelques semaines, une enveloppe imprimee. Puisse-t-elle recevoir de tous et chacun une attention speciale.

L'origine des Fruits

Rares cette année ont été les fruits et depuis de nombreux lustres déjà, on n'avait pas eu à enregistrer pareille disette. Pour adoucir, sans doute, notre amertune, une revue anglaise, a eu la curieuse idée de rechercher l'origine des fruits qui ornent ordinairement la table du pauvre comme du riche et les précisions auxquelles elle est arrivée ne manquent pas d'originalité.

Qu'on en juge :

Ces mets savoureux nous sont venus, en effet, pour la plupart de très lointains pays, en des temps qui sont très lointains aussi.

Où est-on allé chercher la fraise ? En Virginie, l'an 1629, viâ Londres, et au Chili, en 1715, viâ Paris.

D'où vient l'abricot ? De la Chine. Mais les Grecs et les Romains le connaissaient aussi.

La pêche ? De la Chine aussi, et non de la Perse, comme on le répète souvent.

La cerise ? Des bords de la Caspéienne. La prune ? Du Caucase. La poire ? D'Arménie. Le coing ? du Caucase encore.

Et la pomme ? La biblique, l'universelle pomme ? De la région pontique de la Perse et du Caucase toujours.

L'amande ? Du Turkestan, de la Transcaucasie. La figue ? De Syrie. La groseille ? Du Japon. La noix ? de l'Inde.

L'orange vient de la Chine. le citron de l'Inde encore, et le raisin de partout.

CAUSERIE

L'AMOUR

L'unique garantie de fidélité entre deux époux, c'est l'amour. On ne reste à côté d'un compagnon de route que lorsqu'on éprouve auprès de lui le plaisir et le bonheur. Les lois, les décrets, les serments peuvent empêcher l'infidélité ou du moins peuvent la punir en fait, mais ils n'en peuvent empêcher ni en punir l'intention ; or, en amour, l'intention, c'est le fait. Oui, je pousse au mariage, je ne m'en cache pas, au mariage joyeux, où l'on met en commun ses idées, ses chagrins, mais aussi sa bonne humeur et sa tendresse. Supprimez dans cette vie à deux la gravité, l'affectation, mais ajoutez-y un brin de galanterie et de camaraderie. Ayez dans l'intimité même, cette coquetterie dont vous vous parez si volontiers dans le monde. Cherchez à lui plaire. Faites vous aimable. Considérez que votre mari est un public qu'il faut vous rendre sympathique. Que votre nid soit douillet, qu'on vous sente dans tous ces mille riens. Ne lui dites pas : "je t'aime" ce mot-là lui rappellerait peut-être un souvenir ou deux. Mais amenez-le à vous dire : "Tu m'aimes donc ?" et répondez-lui ; "Non" avec un petit baiser qui veuille dire Oui. Un brin de folie si c'est possible ; cachez votre contrat de mariage et ne le regardez que tous les dix ans ; aimez-vous, jeunes époux comme si vous ne l'aviez pas juré ; oubliez qu'il y a chaîne, contrat, engagement. Ah ! Seigneur Dieu, vivent la franchise et la jeunesse ! Aimons-nous et rions à toute volée tandis que le printemps fleurit. Aimons nos bébés : aimons-les les amours, et embrassons nos femmes. Oui, cela et moral et sain ; le monde n'est point un couvent humide. le mariage n'est point un tombeau. Honte à ceux qui n'y trouvent que tristesse, ennui et sommeil. Et ne voyez-vous pas que c'est la famille dont nous défendons la cause, que nous prêchons le bonheur de vivre, la joie d'être ensemble, cette bonne joie qui rend meilleur. Ah ! ne me parlez pas de ces jeunes raccornis qui ont mûri en se desséchant. Ce sont eux qui font parade de leur prétendu respect pour les femmes honnêtes après avoir adoré celles qui ne le sont pas. Ce respect-là ressemble à celui qu'on a pour certains gros livres de la bibliothèque, qu'on salue en passant quand il y a du monde, mais qu'on ne lit jamais.

M. D. R.

Paix du soir

Morinville repose...

La belle nature silencieuse semble admirer le manteau de neige sur lequel se jouent les rayons lunaires...

Au couchant, une lueur jaune tranche dans le noir... elle cache la fuite du jour, de son auréole lumineuse...

Brillants, les milliards de petits yeux de la voute sombre, scintillent... aucun nuage indiscret ne vient, échevelé, passer devant la lune...

Les lumières des maisons vacillent au travers des vitres tachées de givre... Dans nos demeures, les robustes campagnardes travaillent... chantent... aiment...

Sur la route on entend le sabot du cheval frapper le sol dur, le chien aboyer au passant qui s'attarde...

Nos champs sont déserts... Ici et là, une fumée blanche monte dans l'air annonçant un foyer sur lequel plane le bonheur...

C'est la paix du soir... en novembre...

L'oeuvre des Timbres-Postes Obliteres

Un moyen facile de venir en aide aux missions d'Afrique

Une Oeuvre qui, toute modeste qu'elle est, apporte un appréciable concours aux missionnaires, c'est l'œuvre des Timbres-Postes Oblitérés.

Les Pères Blancs, établis à Québec dans le but de recruter des vocations pour leurs missions d'Afrique, adressent à nos lecteurs un pressant appel : ils les prient de recueillir, en aussi grande quantité que possible, les timbres-poste de toute provenance et de les leur expédier. Ces timbres les aideront à se procurer des ressources pour le soutien de leurs oeuvres d'évangélisation.

Déjà la vente des vieux timbres qui leur ont été envoyés, a produit des fruits : les missionnaires ont pu nourrir, vêtir des petits noirs, payer l'entretien de plusieurs catéchistes, préparer des enfants à la première communion, libérer de pauvres esclaves, procurer à telle ou telle néophite indigente la dot nécessaire pour son mariage.

N'est-ce pas le cas de dire qu'avec des riens la charité peut et sait faire des prodiges ?

Ce moyen d'apostolat est à la portée de tous. Il est facile de mettre de côté les timbres des lettres qu'on reçoit et d'inviter ses amis à faire de même. Il est facile de se procurer des timbres un peu partout : dans les bureaux, les magasins, les banques, etc, etc. et lorsqu'on en a recueilli mille, deux mille, dix mille, de les adresser au **Pere Directeur des "Missions d'Afrique" rue des Remparts 37 a Quebec.**

La poste transmet, à raison d'un sou par once les paquets de timbres ne dépassant pas cinq livres. Pour les paquets un peu lourds l'envoi par l'express est plus économique.

Qu'on veuille bien le remarquer : les timbres détériorés (rognés, déchirés,) sont inutilisables.

Si on veut faire la décollage des timbres, on les met tremper dans l'eau froide le temps de permettre au papier de se laisser enlever facilement ; puis on les fait sécher, la vignette en-dessous, sur du papier buvard ou sur un journal.

Shocking !.

L'histoire est amusante de ce ministre anglais contraint de voyager en caleçon ; nous la trouvons dans les journaux anglais, qui la comptent avec beaucoup d'humour. Reutrant de la campagne à Londres, un ministre du cabinet anglais voulut, avant de monter dans son compartiment, profiter du tapis encore verdoyant des pelouses avoisinant la gare. Et il s'y promena quelques instants. Le train devant partir, le ministre pénétra dans un compartiment de première classe, où il se trouvait seul. Mais bientôt, il se sentit de sérieuses démangeaisons. Une nuée de fourmis avaient envahi son pantalon. Le ministre, sans hésiter, le retira et le secoua vigoureusement par la portière. Hélas ! à ce moment précis, un express passa qui enleva des mains du ministre le vêtement indispensable.

Au premier arrêt, le ministre fit demander le chef de gare, lui expliqua son cas ; l'arrêt était court, le fonctionnaire n'avait pas de pantalon sous la main, il télégraphia à son collègue de Londres, qui, à l'arrivée du ministre, lui apporta un pantalon.

Ajoutons que le prévoyant chef de gare avait enfermé le ministre à clef dans le compartiment, pour que personne ne pût y pénétrer.

Quand à la culotte, jamais elle ne fut prise avec plus de joie !

Euphemisme

Les journaux d'Indo-Chine rapportent qu'un Annamite comparaissait récemment devant les juges français pour avoir dévoré le foie de son garçon jusqu'au dernier morceau.

Or le Code français ne prévoit pas l'antropophagie.

Qu'a donc fait le tribunal ? Il a condamné cet Ugolin de la race jaune pour "infraction aux règlements sur les sépultures."

Soit quarante sous d'amende.

PENSEES

Le bon style est dans le cœur ; voilà pourquoi tant de femmes disent et écrivent comme des anges sans avoir appris ni à dire ni à écrire.

DIDEROT.

o o o

Les femmes, c'est comme les photographies ; il y a un imbécile qui conserve précieusement le cliché pendant que les gens d'esprit se partagent les épreuves.

o o o

Messieurs, vous êtes bien accomodants pour obtenir nos bonnes grâces et bien sévères quand nous vous les avons accordées...

o o o

C'est si peu de chose un mari, dans un ménage ! Il va, il sort, il s'absente ; il a des occupations; des rendez-vous ; on ne le voit jamais.

Notes Locales

MM. E. Ringuette, Louis Rochon et A. Brisson, de Legal étaient de passage ici mercredi.

o o o

M. Emile Montpelllier de Prescott, Ont., est arrivé à Morinville cette semaine.

Il est entré à l'emploi de M. A. E. Gagnon, de l'Hôtel Morinville.

o o o

La belle température qui nous favorise est due, d'après l'idée des meilleurs fumeurs, au bon tabac que vend notre ami M. J. A. McNeil, 243, Ave Jasper Ouest, Edmonton.

o o o

Mariages

M. Alfred B. Lambert d'Edmonton, conduisait à l'autel lundi, le 21 courant, Melle Maria Houle, une de nos jolies brunettes de Morinville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Monsieur le Curé dans la chapelle du couvent, magnifiquement décorée pour la circonstance.

M. Philias Maisonneuve était le témoin de M. A. B. Lambert et M. Jérémie Houle accompagnait sa fille.

Le dîner du mariage fut donné chez le père de la mariée. L'heureux couple est parti dans l'après-midi pour Edmonton. Nos meilleurs souhaits de bonheur les y accompagnent.

o o o

M. J. McLaughtin de Manville, Alta., épousait mardi, Melle Albertine Krauskoff.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. J. A. Ethier, et la messe du mariage chantée par M. l'abbée Catherin. Nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur aux époux.

o o o

M. Philias Maisonneuve, de Rich Valley, était en promenade chez son frère, M. Théodule Maisonneuve, cette semaine.

o o o

Notre vieil ami, M. J. B. Lavigne retournera dans l'Ouest cette semaine. Nous lui souhaitons bon voyage et succès.

L'Hôtel Morinville a de la vogue. Hier soir 62 voyageur y trouvaient place. Sur ce nombre étaient un parti d'arpenteurs, conduit par M. Fairchild, D.L.S., et les employés du téléphone du gouvernement provincial. Bravo, M. Gagnon.

o o o

M. Raymond Godsels a l'intention d'ouvrir sous peu une école du soir. Nous le félicitons de son esprit d'initiative et espérons qu'il recevra l'encouragement de tous dans cette œuvre de dévouement.

Les cours auront lieu dans l'école publique à 8 heures du soir, pour le français, le mardi et jeudi, pour l'anglais, le lundi et vendredi.

Legal, Alta.

Le 6 courant, baptême de Marie-Clara, enfant de M. et Mme Zotique Sauvé, parrain et marraine : M. et Mme Wilfrid Fortin.

Le 20 courant, l'épouse de M. Harmel Potvin, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Edouard-Raoul-Harmel. Parrain et marraine : M. et Mme Edouard Brisson, oncle et tante de l'enfant.

o o o

Lundi, 21 courant, avait lieu le mariage de M. Philippe Shank à Melle Martha Baert. M. J. B. Baert conduisait sa fille à l'autel et M. Rémi Baert, frère de la mariée, servait de témoin au nouvel époux.

Les heureux époux sont partis pour Athabaska Landing, lieu de leur résidence. Nos meilleurs souhaits.

o o o

Le Département du téléphone d'Edmonton vient de faire construire un embranchement du village à la ligne principale passant à deux milles d'ici. On y a installé deux boîtes pour le moment : une chez M. J. B. Côté, maître de poste et l'autre au presbytère. On est à faire une requête pour obtenir de nouvelles connections chez M. le Dr Amyot, à l'hôtel de MM. Paiement Frères et chez M. Elisée Lemire, propriétaire d'un planeur, machine à bardeaux et moulange.

Le but est d'arriver par Bon-Accord à un circuit complet entre Edison, Legal, Bon-Accord, Morinville et Hall-Way House sur le chemin d'Edison.

Nous souhaitons plein succès aux parties concernées.

o o o

Etaient en visite au presbytère jeudi, les R R. Ouellette, colonisateur, Ouellette, curé à Belcourt, Dakota, Ethier, curé de Morinville et Leduc, curé à Edison.

JEAN DU NORD

TROUVÉ un bœuf rouge de 2 ans sur le S.-E. 12-56-25 O 4 M

PERDUE.---Une jument grise, 2 ans, estampée sur la fesse gauche N. A. $5.00 de récompense à celui qui la retournera à NAP. AUCLAIR, Lamoureux, Alta.

PERDUE. --- Une taure blanche, cou rouge, pas de cornes, âgée d'un an. Marque [brand]. Récompense à celui qui la trouvera ou donnera des informations à F. PETRIN, Rivière-qui-Barre.

$5.00 DE RECOMPENSE à toute personne qui ramènera ou donnera au soussigné des informations pour retrouver une pouliche rouge pâle, âgée de deux ans, face blanche, poils blancs sur les deux épaules.

J. W. McGILLIS,
Rivière-Qui-Barre. 32-55-26, W.4